



Haute-Savoie

# Rapport d'activités 2018- 2019

# SOMMAIRE

<b>Préambule</b>	<b>P 3</b>
<b>2-Le retour de la FCPE 74</b>	<b>P 4</b>
<b>3-Fonctionnement du Conseil Départemental (CDPE)</b>	<b>P 6</b>
3.1-Au niveau départemental	P 6
3.2- Au niveau régional	P 7
3.3- Au niveau national	P 8
<b>4-Communication</b>	<b>P 10</b>
<b>5-Relations avec la presse et les médias</b>	<b>P11</b>
<b>6-Relations avec les enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré</b>	<b>P12</b>
<b>7-Les Instances académiques et départementales de consultation</b>	
7.1 Les instances académiques	P 13
7.2 Les instances départementales	P 14
<b>8-Les Actions menées</b>	
8.1 A l'égard des adhérents	P 15
8.2 Le primaire	P 15
8.3 Le secondaire	P 16
<b>9-La FCPE est membre de nombreuses associations ou collectifs d'associations</b>	<b>P 17</b>
<b>Conclusion</b>	<b>P 19</b>
<b>Annexes</b>	<b>P 20</b>

## Préambule

Au congrès du CDPE 74 de juin 2018, convoqués à l'appel de plus du quart des conseils locaux, et auquel 18 conseils locaux avaient participé, vous avez élu une nouvelle équipe de 12 administrateurs et administratrices.

Cette équipe, prête à redynamiser le CDPE et à recréer le lien entre tous les conseils locaux et sections locales des écoles, collèges et lycées FCPE de Haute Savoie s'est mise dès l'été 2018 au travail.

La priorité était d'accéder aux informations comptables et financières, administratives de conseil départemental et de disposer des bons outils de communication pour remettre du lien tout d'abord entre les adhérents.

Cette équipe s'est donc attelée durant tout l'été 2018 à préparer un CDPE opérationnel auprès des conseils locaux pour la rentrée 2018.

Comme vous le savez, n'ayant pas eu de passation avec l'ancienne équipe, la tâche pour les nouveaux a donc été ample et très ardue, mais ne manquant pas de ténacité et d'énergie, l'équipe s'est montrée très motivée de démontrer que désormais au département 74, les mesures touchant à l'éducation et à nos écoles ne se feraient pas sans les parents FCPE !

Le Conseil Départemental des Parents d'Élèves (CDPE) de la Haute-Savoie a donc relevé le défi de remonter une structure départementale qui fonctionne aux côtés des conseils locaux et qui désormais en place a coordonné l'action, diffusé l'information et fait le lien avec les orientations définies par notre fédération nationale et les valeurs de la FCPE.

Ce rapport d'activités s'efforce de retracer le cadre et le contexte de nos interventions en tant que FCPE départementale, de manière très synthétique. Nous souhaitons que ce bilan représente un intérêt et conduise à des questionnements des conseils locaux. Nous reviendrons sur les actions les plus marquantes lors de la présentation orale prévue dans le déroulé de notre congrès.

## 2 Le retour de la FCPE Haute-Savoie

### Les conseils locaux actifs

Le nombre de conseils locaux actifs sur le département s'élève à 18.

### Les adhérents

La FCPE de la Haute-Savoie reste la première fédération de parents d'élèves avec 526 adhésions.

### Bilan et organisation des élections des parents d'élèves :

Le nombre d'écoles en déficit de candidats s'élève à 17.

### Taux de participation en 2018 :

1<sup>er</sup> degré : 48.39% (en 2017 = 47.62%)

2<sup>nd</sup> degré 21.9 % (en 2017 = 23.6%)

### Résultats 2018 :

	FCPE	PEEP	UNAAPE	LISTES UNIONS	ASSOCIATIONS LOCALES NON AFFILIEES	LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOCIATION
SUFFRAGE	27%	8.1%	3.5%	2.9%	40.4%	17.9 %
SIEGES	22%	6.1%	4%	6.1%	40.7%	20.8%
ECART	-4%	1.2 %	+2.3%	-4.5%	+6%	+ 1.3%

Cette année encore, lors des élections des représentants des parents d'élèves, les listes de parents non-affiliées gagnent des sièges au sein des conseils d'école.

Une des raisons principales pourrait tenir à l'individualisation croissante de la société, à une forme de rejet de « l'étiquette ». Nous restons également très peu représentés dans les lycées professionnels, où l'éloignement des familles, que ce soit socialement, géographiquement ou par méconnaissance du rôle à tenir dans les conseils d'administration explique en partie l'absence des représentants de parents d'élèves dans les instances de ces établissements.

Le taux de participation à ces élections se rapproche de la barre des 20% dans le secondaire. Bien que tous les parents soient électeurs et électrices, la participation est faible.

À l'issue des élections, nous avons obtenu : des sièges en conseils d'école et des sièges en conseils d'administration des collèges et lycées.

Nous n'avons pu recenser exactement le nombre que ces sièges représentent cette année.

Pour la rentrée prochaine, nous demanderons à chaque bureau de conseil local FCPE de nous transmettre après les élections de mi-octobre :

- Les PV d'élections de l'établissement concerné
- Les rapports d'activités et financier du conseil local concerné approuvé par l'Assemblée Générale de début d'année scolaire
- La composition du Bureau du Conseil local.

Un kit d'organisation des élections de parents d'élèves au conseil d'administration (modèle profession de foi, bulletin de vote, déroulé type du calendrier...) a été adressé à tous les conseils locaux du second degré.

Notre vigilance quant au libellé utilisé par les listes sur les bulletins de vote nous a conduit à interpeller la Directrice Académique (DASEN) car dans le cadre de l'organisation de ces élections 2018, des consignes avaient été données de dénommer « liste de parents indépendants » les listes présentées par des parents d'élèves qui ne sont pas constitués en association.

La DASEN nous a confirmés que le matériel de vote et « les bulletins doivent pour une même école mentionner exclusivement le nom de l'école, les noms et prénoms des candidats, ainsi que le sigle de l'union fédérale, de la fédération, de l'association de parents d'élèves qui présente la liste ou le nom du premier candidat pour une liste présentée par des parents qui ne sont pas constitués en association ». Les bulletins ne doivent donc comporter aucune mention ou consigne concernant une « liste de parents indépendants ».

## 3-Fonctionnement du Conseil départemental (CDPE)

### 3.1- Au niveau Départemental

Le Conseil d'Administration de la FCPE de Haute-Savoie compte actuellement 12 membres. Les statuts du CDPE prévoient de se réunir quatre fois dans l'année, toutefois, en raison de nombreuses décisions et actions à mener pour remonter le CDPE, le conseil s'est réuni une fois par mois, avec une seule réunion dont le quorum n'était pas atteint.

La présidente et le trésorier ont assuré les appels téléphoniques sans limite ni d'horaire ni de périodes autant pour le primaire que pour le secondaire durant toute l'année.

Nous avons tenté de répondre régulièrement à vos sollicitations.

Nos difficultés de récupérer les codes d'utilisation des adresses mail via la plateforme OVH nous a contraints à communiquer plus longtemps que prévu avec une adresse mail provisoire.

Les codes d'accès à OVH n'ont été obtenus qu'à compter du mois de février 2019.

L'élection du bureau pour l'année 2018-2019 a eu lieu lors du Conseil d'Administration du 28 juin 2018.

Les membres sont :

<b>Roxana GENIN</b>	: Présidente ;
<b>Karine ROBIN DETRAZ</b>	: Secrétaire générale ;
<b>Valérie CORBEX</b>	: Secrétaire générale adjointe ;
<b>Jean-Pierre COSTE</b>	: Trésorier ;
<b>Christophe TARTIVEL</b>	: Trésorier adjoint ;

L'équipe a travaillé collectivement durant cette année avec les administratrices et administrateurs et avec l'implication totale des membres du bureau qui a veillé au bon fonctionnement du CDPE.

Le bureau s'est réuni au moins une fois par mois et aussi souvent que nécessaire, non seulement en fonction des besoins du fonctionnement du CDPE mais aussi en fonction de l'actualité locale et nationale.

Entre deux bureaux et conseils, l'équipe a travaillé à distance, pour répondre en toute efficacité et réactivité à toute sollicitation, aux courriels des adhérents et se mettre d'accord sur les actions rapides à mener. Une nouvelle communication via un groupe whatsapp CA et Bureau nous a permis de joindre tous les administrateurs et administratrices pour recueillir un avis ou une précision.

Pour couvrir la totalité des établissements scolaires du département, la distribution des bulletins d'adhésions en **partenariat avec la MAE** (Mutuelle Assurance Elèves) a été reconduite pour la rentrée 2019 ; des décisions ont été prises pour mieux identifier les colis de bulletins et informer les établissements d'en assurer une bonne communication envers les parents représentants FCPE et même si la FCPE n'est pas représentée.

Cette année, la FCPE74 a passé une convention avec la MAE concernant les lycéens post bac.

### 3.2-Au niveau Régional

#### ✓ Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes (CRAURA)

Le CDPE 74 a donné mandat à Roxana GENIN de représenter la Haute - Savoie à ce comité.

Depuis la création de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes, notre région comporte désormais 12 départements. Les réunions de travail sont donc fort compliquées à organiser avec des distances importantes à parcourir pour assister aux réunions.

Malgré l'énorme travail nécessaire à la reconstruction du CDPE74, et le manque de temps restant, Roxana a pu assister à la réunion du CRAURA le 5 janvier 2019 à Villeurbanne et a ainsi pu prendre contact avec les autres CDPE.

Le comité régional participe, au CAEN à Lyon, à la commission langues vivantes de l'Académie de Lyon, à la vie académique UNSS et à la Commission académique de Grenoble de la formation post-bac.

Par ailleurs, au nouveau CESER, désigné par le préfet de Région, 4 parents d'élèves ont été investis, par accord entre la section régionale de la fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) Auvergne et Rhône-Alpes, la section régionale de la fédération nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) Auvergne et Rhône-Alpes, la section régionale de l'union nationale des associations autonomes de parents d'élèves (UNAAPE) et l'union régionale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (URAPEL) d'Auvergne et Rhône-Alpes. Ce sont les collègues du Rhône et de l'Isère qui nous représentent.

Ce comité nous informe notamment sur le Pass'Région, et sur l'actualité du moment concernant la gestion désormais des **manuels scolaires des lycées**.

**La Région a en effet annoncé qu'elle prendrait en charge l'achat des manuels scolaires pour les lycées dès la rentrée 2019.**

Les lycéens « professionnels » même s'ils bénéficient de l'avantage de la gratuité des manuels scolaires, auront toujours en partie la charge de l'achat du premier équipement.

Cette décision en faveur de la gratuité est une bonne nouvelle pour les familles. Le CDPE 74 a repris, en février 2019, le communiqué de presse du CDPE69 pour informer ses adhérents.



### 3.3- Au niveau National

La fédération se vit également à l'échelon national. Le CDPE a la possibilité de participer aux journées des présidents des conseils départementaux, au congrès, aux formations et aux différentes journées thématiques organisées par la FCPE nationale.

Il arrive également à quelques administrateurs de participer à d'autres manifestations pour y représenter la FCPE Nationale.

Les administrateurs participent aux journées thématiques et aux formations organisées par la FCPE Nationale.

Notre présidente a participé aux journées des présidents le 26 janvier 2019.

Une délégation de trois personnes se rendra en juin au congrès de Grenoble. Même si cette « période » d'une année de remise en place a été bien remplie, Le temps de la vie de la FCPE est très important et permet à chaque département de pouvoir s'exprimer devant le reste des CDPE. Rencontrer les administrateurs et administratrices départementaux et nationaux est un acte militant, qui permet d'échanger sur des problématiques semblables et qui montre la vitalité de la FCPE.

## 4-Communication

Grâce à l'accès à NORMA, saisie des adhésions par les conseils locaux, la revue des Parents a pu reprendre sa diffusion aux abonné(e)s. Toutefois, cela n'a pu se réaliser qu'à partir du mois d'avril 2019.

**Site Internet** : La FCPE Haute-Savoie a décidé lors de son CA du 09/04/2019 de confier la création de son site web à la société CLM.

Le choix a été fait de se doter d'un site où le CDPE pourra afficher toute communication, information, actions,..., et où les Conseils locaux pourront faire de même et ainsi communiquer d'un CL à un autre.

Une présentation de ce site sera faite à la soirée de notre congrès le 28 juin.

L'utilisation de ce site sera opérationnelle à la rentrée 2019.

**Les réseaux sociaux** : La première décision qui a été prise a été de créer un compte et une page FCPE Haute-Savoie.

Notre page FB commence tout doucement à être référencée (cinquantaine d'abonnés) et a connu quelques pics de consultation (700) aussi, lors de la journée festive pour l'éducation du 31 mars 2019 à laquelle nous avons participé.

Axe de réflexion pour la rentrée 2019 autour des moyens de communication possibles afin d'atteindre les parents d'élèves, adhérents et non adhérents et amener une meilleure lisibilité sur nos actions quotidiennes.

**Matériel** : des supports de communication ont été retrouvés dans le local d'Annecy, également une vingtaine d'exemplaires d'«incollable du parent» qui seront distribués le soir de notre congrès du 28 juin aux conseils locaux qui n'en disposent pas.

Afin de répondre à vos demandes, nous allons commander des plaquettes et livrets d'accueil pour la rentrée.

## 5-Relations avec la presse et les médias

La FCPE Haute-Savoie a été présente dans les médias, que ce soit dans des interviews radio ou dans la presse écrite du département.

Nous avons également publié plusieurs communiqués de presse :

**08 novembre 2018** : Retour de notre rencontre du 06 novembre avec Mme Vincent, nouvelle Dasen

**23 novembre 2018** DL : Une nouvelle équipe de parents en place au CDPE74 !

**06 décembre 2018** : Communication sur le droit de manifester des lycéens en toute sécurité

**20 décembre 2018** Communiqué de presse suite à la rencontre des représentants du CDPE74 avec la Dasen et le préfet suite aux interdictions de manifester faites aux lycéens.

**03 février 2019** : Réforme des lycées, demande d'un moratoire

**15 mars 2019** : Courrier commun adressé aux parlementaires (Députés et sénateurs) sur les inquiétudes de la Loi Blanquer

**28 mars 2019** : Conférence de presse commune avec syndicats enseignants 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré Contre la Loi Blanquer, journée d'action le 30 mars !

## 6-Relations avec les enseignants du 1er et second degré

La Loi Blanquer et sa réforme sur les lycées, le baccalauréat et l'orientation auront réussi à réunir la communauté éducative et les parents d'élèves autour de la défense de l'Ecole Publique.

*Rencontres, travail commun, préparation commune de réunions :*

**15 décembre 2018** : Annecy Local FCPE

**13 mars 2019** : Annecy Local Prof

**20 mars 2019** : Annecy Local FCPE

*Présentations publiques de la loi Blanquer dans les écoles :*

**2 Avril** Annecy,

**2 mai** Sallanches,

**6 Mai** Cran Gevrier,

**13 Mai** Collège de Faverges

....

## 7- Les Instances académiques et départementales de consultation

(Cf liste des mandats en annexe 4)

La FCPE 74 a réussi à assurer une présence active et régulière dans toutes les instances et commissions dans lesquelles elle a réinvesti cette année les mandats afin de porter la parole des parents.

### 7.1- Les instances académiques

**CAEN : le Conseil Académique de l'Éducation Nationale** peut être consulté et émettre des vœux sur toute question relative à l'organisation et au fonctionnement du service public d'enseignement dans l'académie. Il examine le schéma prévisionnel des formations secondaires, le programme d'investissements, de subventions de fonctionnement des lycées, la formation continue des adultes, l'enseignement supérieur.

Il s'est tenu le 22/01/2019 et pour défaut de quorum a été reporté au 04/02/2019. A chaque fois une déclaration commune a pu être présentée avec les autres CDPE (Ain, Savoie, Ardèche, Isère).

**CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)** : au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), cette commission prend les décisions relatives à l'ensemble des droits de la personne handicapée, sur la base de l'évaluation réalisée par l'équipe pluridisciplinaire et du plan de compensation proposé. Elle est notamment compétente pour se prononcer sur les mesures facilitant l'insertion scolaire. Hervé REVELLE et Jean Pierre COSTE représentent la FCPE dans cette commission qui se réunit une fois par mois toute la journée.

**Commission académique d'appel des conseils de discipline** : toute décision prise par le conseil de discipline d'un établissement peut être déférée devant

la Rectrice. La commission a donc pour but d'étudier les dossiers d'appel. Après avoir entendu longuement la famille et le chef d'établissement, elle délibère afin de rendre un avis transmis à Madame la Rectrice, pour décision finale. Traitant de toutes les demandes d'appel des familles de l'académie, elle se réunit tous les vendredis après-midi hors vacances scolaires. Le CDEN 38 nous représente.

### **CAESC : Comité Académique d'Education à la Santé et à la Citoyenneté**

## **7.2-Les instances départementales**

### **CDEN (Comité Départemental de l'Éducation Nationale) :**

26 juin 2017, 8 septembre 2017, 1er décembre 2017, 1er février 2018 et 5 avril 2018.

Cette instance consultative, qui traite des questions relatives aux écoles primaires et aux collèges, compte quatre représentants FCPE. Le CDEN s'est réuni cinq fois depuis le congrès de 2018.

Nous faisons systématiquement lecture d'une déclaration liminaire. Nous y relayons les problèmes signalés par nos conseils locaux et réagissons aux sujets de l'actualité des écoles et des collèges.

### **Conseil de discipline départemental**

### **Commission Consultative des Services Publics**

### **Conseil Départemental de la Jeunesse et de la Vie Associative de Haute Savoie**

### **Commissions d'appels de dérogation et d'affectation**

## 8- Les Actions menées

### 8.2-Auprès des adhérents

#### ✓ **Mise en place d'outils pour favoriser la communication et l'expression des conseils locaux :**

La carte des référents(en annexe), interlocuteurs et interlocutrices privilégiés.es des conseils locaux et des parents.

Référent.es géographiques

Référent.es par niveau

L'achat d'un photocopieur partagé avec les Conseil locaux (prix des photocopies pour les CL : Noir & Blanc 0.04€ / Couleur 0.05€

**Bourse aux livres de Fauré :** Remboursement et solde du compte de la bourse aux livres du Lycée Gabriel Fauré.

#### ✓ **Sessions de formation**

La nouvelle équipe FCPE 74 a pour cette première année d'exercice proposé des sessions de formations animées principalement par les administrateurs et les administratrices. Elles ont été gratuites et à destination des adhérents.

Afin d'aider nos adhérents élus aux conseils d'administration à mieux analyser les situations présentées en séance, nous avons mis en œuvre dans un temps restreint (à l'approche des CA des établissements fixés en février) des sessions de formations sur le thème de la DHG - Dotation Horaire Globale.

Du 19 janvier au 31 janvier 2019, 3 sessions de formations ont eu lieu.

## 8.2 Le Primaire

**Situation scolaire du primaire à Annecy :** Courrier du 16/02/2019 + Rencontre Mme SGAUD LABIDI Maire déléguée en charge de la vie scolaire

**Effectifs dans les classes de primaire :** Interpellation de la DASEN courrier du 30/04/2019

**Loi Blanquer :** Courrier commun Intersyndicale enseignants du 15/03/2019

## 8.3 Le secondaire

**Baisse généralisée des dotations dans la quasi-totalité des établissements :** proposition de motion à lire dans les CA Lycée et collège

**Pénurie de remplaçants :** courriers, conférence de presse, reportage France Bleu (Lycée Cluses et Passy)

**Réforme du lycée :** Rencontre de la DASEN le 06/11/2018 et le 20/12/2019

**Abandon des enseignements artistiques :** Courrier FCPE Baudelaire (mai 2019) au ministre relayé à la DASEN



## 9-La FCPE est membre de nombreuses associations ou collectifs d'associations

**REAAP74** Le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents74 rassemble des professionnels, des parents, des associations qui mettent en place des actions de soutien à la parentalité.

La FCPE 74 est invitée aux réunions de ce réseau et participe régulièrement au temps d'informations et d'échanges qu'il organise.

Sont proposés des appels à projets.

De nombreuses conférences débat ont eu lieu dans l'année et ont été systématiquement diffusées à nos adhérents.

Des conseils locaux FCPE comme par exemple ceux du Collège J. Prévert à Meythet, du Lycée L. Lachenal d'Argonay ou du collège de Poisy ont été à l'initiative d'organisation de conférences avec le REAAP encore cette année.

Les Sujets abordés :

« Monde réel, monde virtuel » le 14 février 2019

« Comment aider mon enfant dans ses apprentissages » le 9 mai 2019

« Comprendre et accompagner son ado » le 19 mars 2019

**CDAL (Conseil Départemental des Actions Laiques)** : le CDPE 74 est partenaire et adhérent.

### **USEP Union Sportive du Premier Degré**

La FCPE74 est invitée au comité directeur à donner son avis en tant que fédération de parents.

### **MAE Mutuelle Assurance Elèves**

Mutuelle partenaire historique de la FCPE qui propose différentes actions en direction des écoles et des collégiens (cf Brochure).

Présentation de ses actions et son partenariat lors du congrès du 28 juin.

## **ADATEEP Association Départementale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public**

Cette association organise des séances de sensibilisation à la sécurité dans les transports auprès de tous les établissements scolaires de la région.

Nous partageons les mêmes valeurs. La FCPE continue à soutenir cette association en l'accueillant toujours dans ses locaux.

Présentation de ses actions lors du congrès du 28 juin.

## Conclusion

À travers l'exercice formel de ce rapport, nous vous avons présenté les activités qui ont été au cœur de notre action lors de cette première année de remise en route du CDPE 74.

Avec toute l'énergie propre à cette nouvelle équipe, même si certains événements en auraient découragé plus d'un, jamais nous n'avons baissé les bras. Au contraire, nous avons parfois pris plaisir à échanger, décider souvent tard dans la nuit, à partager repas et discussion toujours dans la bonne humeur...

C'est dans cet état d'esprit que nous savons que nous participons à remettre en œuvre un outil au service des parents et de notre jeunesse afin de les représenter et les défendre au mieux auprès des institutions et des pouvoirs publics.

Au moment où nous revenons sur la place, des mesures importantes allant à l'encontre du projet de l'École que nous défendons est malmené, voire attaqué à vive allure. Afin d'accompagner au mieux les changements à venir et de rester vigilants pour défendre les valeurs auxquelles nous croyons, nous savons que chaque adhérent, chaque conseil local y participe également localement. Tous les moments d'échange que nous construisons sont indispensables au bon fonctionnement de notre association. Nous sommes le relais de vos réflexions, de vos questions et de vos actions!

### Remerciements

Nous remercions la contribution des administratrices, administrateurs pour leur investissement dans les différentes instances de notre fédération (bureau, conseils d'administration, commissions, etc.), dans les services rendus aux adhérents, dans les instances de représentation (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale, Conseil Académique ..., dans les associations amies et proches de la FCPE...

Le temps passé bénévolement est une formidable contribution à la vie démocratique de l'École Publique et de la République.

# ANNEXES

- 1- Membres élus BUREAU / CA CDPE74**
- 2- Carte référents FCPE**
- 3- Mandats CDPE74**